

Nouveau plan d'action



Exprimez-vous sur la biodiversité!



Guide de participation

Démarche de participation publique
Plan d'action de la biodiversité

Mai 2023



Ce guide de participation est destiné aux personnes qui souhaitent s’informer et prendre part à la démarche de participation publique entourant l’élaboration du Plan d’action de la biodiversité.

Nous vous invitons également à consulter le [site Internet de la Ville de Gatineau](#) pour avoir de plus amples renseignements à ce sujet.

Pourquoi un Plan d’action de la biodiversité ?

Un déclin de la biodiversité est observé à l’échelle mondiale, attribuable à de nombreux facteurs, tels que :

- › L’étalement urbain;
- › La destruction et la fragmentation des milieux naturels;
- › L’arrivée d’espèces invasives et envahissantes;
- › La pollution et l’altération des écosystèmes;
- › L’exploitation et l’utilisation des ressources naturelles;
- › Les changements climatiques.

La Ville de Gatineau souhaite mettre en œuvre un Plan d’action de la biodiversité ayant pour objectif de faire connaître, préserver et restaurer la biodiversité et les milieux naturels sur son territoire, en impliquant l’ensemble des acteurs concernés. La Ville souhaite notamment adhérer à la cible internationale du Cadre de la biodiversité (adopté à la COP15) visant à protéger 30 % des terres et océans d’ici 2030.

Ce premier plan d’action aura une durée de 4 ans et sera mis en œuvre pour la période 2024 à 2028.

Qu’est-ce que la biodiversité ?

La diversité biologique, aussi appelée « biodiversité », désigne **l’ensemble des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie**. En fait, elle englobe tout ce qui vit, y compris les variétés créées par manipulation génétique ou par croisement sélectif. Cette diversité forme la biosphère, cet enchevêtrement d’organismes vivants qui rend possible l’existence des êtres humains sur la terre.

Source : Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), 2022

Démarche de participation publique

La Ville a élaboré une version préliminaire du Plan d’action de la biodiversité, en identifiant des orientations, des objectifs et des actions (présentés à partir de la page 5), qu’elle veut valider et bonifier en consultant la population et les partenaires du territoire par le biais d’une démarche de participation publique.

Quatre étapes de consultation sont prévues dans les prochains mois pour soutenir l’élaboration du Plan d’action de la biodiversité :

Consultation citoyenne en ligne

Date : Du 17 mai au 7 juin 2023

Comment participer ? En vous rendant sur la plateforme participative [Cocoriko](#). Nous vous invitons également à diffuser l'information dans vos réseaux.



Participez

Objectif de la consultation en ligne :

- › Permettre à la population de se prononcer sur l'importance des orientations proposées dans le Plan d'action et de commenter les propositions d'actions élaborées par la Ville de Gatineau.

Ateliers citoyens

Comment participer ? En assistant à l'un des ateliers prévus dans les différents secteurs de la Ville (aucune inscription requise).

Secteur Aylmer

Mercredi 31 mai 2023

18 h 30 à 21 h

Centre communautaire Ernest-Lattion
(30, rue Court)

Secteur Hull

Jeudi 1^{er} juin 2023

18 h 30 à 21 h

Salle des Fêtes, Maison du citoyen
(25, rue Laurier)

Secteur Gatineau

Mercredi 14 juin 2023

18 h 30 à 21 h

Salle 254, Centre sportif de Gatineau
(850, boulevard de la Gappe)

Secteurs Buckingham et Masson-Angers

Jeudi 15 juin 2023

18 h 30 à 21 h

Salle Eva-Boucher, Complexe communautaire
et culturel de Buckingham
(181, rue Joseph)

Objectifs des ateliers :

- › Connaître les besoins et les attentes de la population en matière de protection de la biodiversité.
- › Permettre à la population de prioriser, de bonifier et de commenter les orientations, les objectifs et les actions proposés par la Ville.

Rencontres avec des groupes ciblés

Date : Mai et juin 2023

Comment participer ? Les groupes concernés (notamment les jeunes, les promoteurs immobiliers et la communauté autochtone de Kitigan Zibi) recevront une invitation de la Ville afin de planifier une rencontre.

Objectifs des rencontres :

- › Connaître les besoins et les attentes des groupes concernés en matière de protection de la biodiversité.
- › Identifier les actions prioritaires à inscrire au plan d'action.
- › Bonifier les actions suggérées par la Ville.

Sondage auprès de la population

Date : Juin 2023

Comment participer ? Le sondage scientifique (téléphonique et par Internet) ciblera la population de manière aléatoire, en assurant une représentativité des cinq secteurs de la Ville.

Objectif du sondage scientifique :

- › Connaître les comportements et les gestes qui pourraient être posés par la population en lien à la protection de la biodiversité.

Prochaines étapes

Les étapes suivantes seront réalisées par la Ville, une fois la démarche de consultation terminée :

- › Diffusion d'un rapport de consultation publique;
- › Finalisation du Plan d'action de la biodiversité;
- › Présentation du plan d'action révisé à la Commission de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques (CELCC);
- › Adoption du Plan d'action de la biodiversité 2024-2028 à l'automne 2023.

Au plaisir de vous voir participer en grand nombre !

Pour toute question, contactez-nous par courriel au planification.strategique@gatineau.ca

Version préliminaire du Plan d'action de la biodiversité 2024-2028

La Ville de Gatineau souhaite consulter la population sur les objectifs et les actions préliminaires présentés ci-dessous dans le cadre de la démarche de participation publique.

Orientation 1 : Protection, conservation et restauration des milieux naturels

Objectif 1.1 Protéger 30 % des milieux terrestres de Gatineau

- 1.1.1 Protéger et mettre en valeur les milieux naturels à forte valeur écologique et les habitats essentiels
- 1.1.2 Conserver et mettre en valeur les écoterritoires : parc du lac Beauchamp et parc de la Forêt Boucher
- 1.1.3 Acquérir des terrains privés à des fins de conservation des milieux

Objectif 1.2 Favoriser le rétablissement et protéger les espèces en déclin, rares ou à statut précaire

- 1.2.1 Assurer le maintien et le rétablissement des populations de rainettes faux-grillon de l'Ouest
- 1.2.2 Documenter et brosser un portrait des espèces rares et en situation précaire présentes sur le territoire de Gatineau pour mieux les protéger
- 1.2.3 Obtenir la certification Ville amie des monarques pour contribuer à la sauvegarde de cette espèce en péril
- 1.2.4 Devenir une Ville amie des abeilles pour contrer le déclin des pollinisateurs : sensibilisation et création d'aménagements

Objectif 1.3 Assurer la connectivité et éviter la fragmentation des milieux naturels

- 1.3.1 Mieux protéger les corridors verts et proposer de nouveaux corridors de biodiversité
- 1.3.2 Créer des passages (traverses) pour la faune
- 1.3.3 Mettre en place des mesures pour réduire les impacts des projets immobiliers autorisés

Objectif 1.4 Restaurer les milieux dégradés

- 1.4.1 Restaurer les bandes riveraines sur les terrains privés et agricoles
- 1.4.2 Identifier les milieux à restaurer sur le territoire
- 1.4.3 Réduire les surfaces artificialisées

Objectif 1.5 Protéger la diversité écologique des milieux aquatiques

1.5.1 Documenter les espèces des milieux aquatiques présentes à Gatineau

1.5.2 Évaluer si des mesures de protection supplémentaires sont nécessaires

Orientation 2 : Réduction des menaces qui pèsent sur la biodiversité

Objectif 2.1 Contrôler la propagation des espèces envahissantes

2.1.1 Mettre à jour la réglementation municipale entourant les espèces envahissantes

2.1.2 Développer un programme d'accompagnement et de sensibilisation sur les espèces envahissantes pour les citoyens

2.1.3 Mettre à jour le portrait des espèces envahissantes sur le territoire

2.1.4 Établir une stratégie d'intervention pour les plantes envahissantes

2.1.5 Poursuivre les efforts de contrôle des plantes envahissantes dans les parcs et espaces verts

2.1.6 Contrôler les espèces exotiques envahissantes problématiques pour la conservation des écoterritoires et des milieux naturels à forte valeur écologique

Objectif 2.2 Réduire les déchets dans l'environnement

2.2.1 Initier un projet de recherche sur les microplastiques (Plan de gestion de l'eau)

2.2.2 Réglementer afin de bannir certains plastiques à usage unique (Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR))

2.2.3 Favoriser l'économie circulaire et assurer la réduction des déchets ultimes (Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR))

2.2.4 Développer une stratégie « Sans trace » pour les usagers des parcs et espaces verts (exemple : ne pas laisser les excréments des chiens, ne pas marcher hors des sentiers balisés)

2.2.5 Éviter les dépôts de déchets illégaux

Objectif 2.3 Diminuer l'utilisation des pesticides sur le territoire de Gatineau

2.3.1 Remplacer le gazon traditionnel par d'autres espèces de pelouses dans certains parcs municipaux pour donner des exemples de pelouses adaptées et en santé

2.3.2 Accompagner les golfs dans l'obtention de la certification environnementale Audubon

2.3.3 Documenter l'utilisation des pesticides dans les activités agricoles sur le territoire

2.3.4 Sensibiliser les citoyens aux solutions alternatives permettant de limiter l'utilisation des pesticides

2.3.5 Adopter et mettre en œuvre un règlement entourant l'utilisation des pesticides sur le territoire de Gatineau

Objectif 2.4 Contribuer aux mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la protection de la biodiversité

2.4.1 Documenter et suivre la migration des espèces pour adapter nos méthodes de restauration

2.4.2 Documenter les bienfaits de la conservation des écosystèmes dans une perspective d'adaptation aux changements climatiques

2.4.3 Instaurer un programme de compensation des gaz à effet de serre pour les projets de développement

2.4.4 Augmenter le verdissement et la biodiversité des quartiers pour diminuer les îlots de chaleurs en milieux urbains

Orientation 3 : Intégration des pratiques municipales exemplaires pour préserver la biodiversité

Objectif 3.1 Revoir les pratiques municipales pour favoriser la biodiversité

3.1.1 Intégrer des infrastructures vertes (arbres, toits végétalisés, rigoles de drainage, jardins de pluie) dans les travaux de réfection ou les nouveaux projets

3.1.2 Évaluer la gestion des bassins de rétention d'eau (Plan de gestion de l'eau)

3.1.3 Réviser les procédures d'entretiens pour la gestion des fossés (Plan de gestion de l'eau)

3.1.4 Convertir des espaces gazonnés en aires de la biodiversité sur les terre-pleins, dans les parcs et espaces verts (pré fleuri, pelouse diversifiée, zone de fleurs sauvages)

3.1.5 Limiter la pollution lumineuse

Objectif 3.2 Adhérer à des programmes et des certifications pour améliorer la protection de la biodiversité

3.2.1 Adhérer au Programme d'excellence pour la biodiversité (PEXBD) de Réseau Environnement

3.2.2 Obtenir la certification Ville amie des oiseaux

Orientation 4 : Implication de la communauté et partage des connaissances en biodiversité

Objectif 4.1 Impliquer les citoyens et organismes dans la protection de la biodiversité

- 4.1.1 Réaliser des projets en biodiversité par l'entremise d'un budget participatif
- 4.1.2 Réaliser des inventaires de la faune et la flore (bioblitz) avec l'aide des citoyens
- 4.1.3 Organiser des activités de formations et des conférences sur la biodiversité
- 4.1.4 Augmenter l'accès des citoyens aux milieux naturels

Objectif 4.2 Partager les connaissances en biodiversité dans la région de l'Outaouais

- 4.2.1 Créer un comité régional en biodiversité/tables de concertation
- 4.2.2 Créer des liens de collaboration avec les groupes autochtones
- 4.2.3 Organiser une journée scientifique pour le partage des connaissances et des initiatives
- 4.2.4 Créer une plateforme web « Trame bleue et verte » permettant le partage d'information sur les milieux naturels
- 4.2.5 Élaborer une procédure pour le partage des données entre les services de la Ville de Gatineau afin de faciliter le suivi des actions en biodiversité

Objectif 4.3 Créer des partenariats pour faire avancer la connaissance en biodiversité

- 4.3.1 Développer un partenariat avec les universités pour la mise à jour des données en biodiversité et la réalisation d'études sur le territoire
- 4.3.2 Trouver un site (terrain) qui deviendra une vitrine de recherche et permettra d'exposer les actions de protection en biodiversité sur le territoire de Gatineau
- 4.3.3 Évaluer la possibilité de créer un partenariat avec le Centre de la science de la biodiversité du Québec

Orientation 5 : Suivi et reddition de compte

Objectif 5.1 Effectuer un suivi du Plan d'action de la biodiversité et le diffuser

- 5.1.1 Documenter annuellement l'avancement du plan d'action et le diffuser sur le site web de la Ville
- 5.1.2 Rédiger un bilan avec le suivi des indicateurs aux 4 ans